

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 1 (1953)
Heft: 3-4

Artikel: Maximilien Misson et les trophées de l'escalade
Autor: Borgeaud, Marc-Auguste
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727756>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MAXIMILIEN MISSON ET LES TROPHÉES DE L'ESCALADE

par Marc-Auguste BORGEAUD

NAGUÈRE, M. Henri Delarue a retrouvé à la Bibliothèque centrale de Zurich une gravure représentant les échelles de l'Escalade¹. Ce « *Portrait des Eschelles* » a été reproduit par M. Gustave Dumur dans son « *Iconographie de l'Escalade* »², accompagné d'une étude critique. La place occupée par cette planche dans les deux recueils factices de pièces genevoises, dont aucune n'est postérieure à 1603, incite M. Dumur à dater l'estampe de cette année-là et à la considérer comme la première représentation des fameuses échelles. En la comparant avec la description du *Vray Discours* auquel elle est jointe, il conclut également à son authenticité, bien qu'il relève certaines erreurs de l'artiste. « Si mal exécuté que soit son dessin, écrit-il, nous persistons à penser qu'il l'a fait d'après nature peu de semaines après l'événement. Peut-être était-ce sous la halle de la Maison de Ville, où les échelles des agresseurs avaient été déposées? » Il semble bien qu'au XVII^e siècle, on ait considéré ce « *Portrait* » comme le document le plus digne de foi et qu'il s'imposait pour représenter les trophées de la nuit tragique.

Le don que la Société de géographie a fait à la Bibliothèque publique et universitaire en lui remettant sa collection de livres et de cartes a permis de mettre la main sur un ouvrage bien oublié de nos jours, mais qui eut son heure de célébrité, le *Nouveau Voyage d'Italie*, de Maximilien Misson³, qui contient dans son troisième et dernier tome une gravure sur cuivre représentant les échelles de l'Escalade. Cette rencontre était assez inattendue et mérite qu'on s'y arrête quelques instants.

Pour apprécier la valeur de ce document, il convient de le situer dans l'œuvre de Misson en examinant le crédit qui peut être accordé à son témoignage. Maximilien

¹ Un second exemplaire existe à la Bibliothèque de la Ville de Berne.

² *L'Escalade de Genève, 1602. Histoire et Tradition*, p. 409, ss.

³ 4^e éd., 1717.

Misson est né au milieu du XVII^e siècle, aux environs de 1650, dit Thomas Seccombe⁴. Il était, ajoute-t-il, un des juges protestants de la « Chambre de l'Edict » au Parlement de Paris. Réfugié en Angleterre à la révocation de l'Edict de Nantes en 1685, il fut choisi par le duc d'Ormond, le protecteur des huguenots, comme précepteur de son petit-fils Charles Butler, plus tard comte d'Arran. Pendant les années 1687 et 1688, il entreprit avec son élève, accompagné d'un gentilhomme du nom de Waring, un voyage en Italie, débarquant en Hollande pour gagner la Péninsule par le sud de l'Allemagne et le Tyrol. Les voyageurs retournèrent en Angleterre par la Savoie, la Suisse occidentale et l'Alsace.

Le récit de cette expédition nous est conservé dans le *Nouveau Voyage d'Italie*. C'est une relation écrite sous forme de lettres à des amis anglais qui restera, dit Seccombe, « the standard handbook for Italy » pendant plus de cinquante ans. Le livre eut en effet un succès considérable. Publié à La Haye, chez Henry van Bulderen, en 1691, il n'eut pas moins de six éditions jusqu'en 1743. Sa traduction anglaise en compte trois ; il fut également édité en allemand et en hollandais⁵. Sa 37^e Lettre est presque entièrement consacrée à Genève, que les voyageurs traversent au retour. « Je me contenterai, écrit-il, de vous donner l'idée de cette ville : et comme je l'ai autrefois assez connue, j'ajouterai quelques remarques particulières. » Ce n'était donc pas une cité étrangère que visitait Misson avec son élève. Une recherche dans le *Livre du Recteur* nous a permis de constater en effet qu'en octobre 1675 déjà, il s'est inscrit comme étudiant en théologie à l'Académie : « Parisiensis », ajoute le huguenot à son nom. Et dans ses quelques pages sur la cité de Calvin, on retrouve des souvenirs d'étudiant. Il cite peu de noms, mais ceux de Louis Tronchin, « homme d'un rare mérite », chez qui il a vu la collection de portraits de Théodore de Bèze qui deviendra celle de Bessinge, et de Robert Chouet qui vient de quitter l'Académie pour le Conseil, montrent qu'il se souvient des cours des deux plus illustres professeurs de la nouvelle génération⁶.

A la suite des Lettres est annexé, dès la première édition, un « Mémoire pour les Voyageurs » qui les complète en donnant au lecteur des renseignements pratiques. A Genève, « il y a des pensions à divers prix ; j'indiquerai seulement ici celle de M. Mussart, professeur en droit, parce que c'est celle que je connais le plus et que j'y

⁴ *Dictionary of National Biography*, vol. 38, p. 52.

⁵ HAAG, *France protestante*, t. 7, p. 427.

⁶ Ch. BORGEAUD, *Histoire de l'Université*, I, p. 360, 412 et 417. Si Misson appréciait l'homme, il semble avoir été un farouche adversaire de l'enseignement de Robert Chouet. Écoutons-le démolir en quelques lignes le cartésianisme, en annonçant le départ de Chouet de l'Académie : « Je dirais que la perte des uns a fait l'avantage des autres, si je n'avais pas de bonnes raisons pour croire que toute cette misérable pédanterie d'école, et qui par un désordre horrible et par une criminelle usurpation s'est emparée du vénérable nom de philosophie, est une perte précieuse et très désirable. » Ne sent-on pas déjà le fougueux sectaire du *Théâtre sacré des Cévennes* dans ce jugement sommaire sur l'enseignement du promoteur à l'École de Calvin de « la révolution dialectique d'où devait sortir, après lui, Genève savante » ?

ai été parfaitement bien ». En note marginale, il ajoute : « La plupart des Anglais vont chez lui »⁷. Il était naturel que le petit-fils du duc d'Ormond logeât chez lui.

L'énumération de ces quelques noms fournissent une indication des sources orales que Misson a dû utiliser⁸. Et il reconnaît, nous venons de le voir, que son information date de son séjour précédent. « Je parle naïvement, dit-il dans son Avertissement, selon ce que j'ai vu, ou selon ce que j'ai appris par de bons témoignages, n'ayant dessein de déplaire à personne. Au reste, je prie le lecteur de distinguer toujours les endroits où j'affirme positivement d'avec ceux où je ne rapporte quelque fait que par un *on dit*. » Addison remarque d'ailleurs dans la préface à ses *Remarques sur divers endroits de l'Italie* que la description de Misson est plus exacte que celle d'aucun auteur avant lui. On pourra s'en convaincre en lisant celle qu'il donne du paysage genevois contemplé du bastion de Saint-Antoine. Il passe rapidement sur les choses « qu'il est pourtant bon de voir, mais dont on est bientôt informé », pour insister sur ce qui l'intéresse personnellement, les inscriptions de l'Hôtel de Ville et de Saint-Gervais, s'attarder longuement sur la Bible de saint Jérôme dont un manuscrit est à la Bibliothèque⁹ et prendre plaisir à décrire la pêche à la hauteur des pilotis de la sortie du Rhône dont il donne un croquis.

La première et la seconde éditions ont paru en deux tomes in-12. Elles contiennent le « Mémoire pour les Voyageurs » qui fait suite aux Lettres et se terminent par une table alphabétique des matières. En 1698 paraît la 3^e édition¹⁰, en trois volumes in-12 cette fois, également à La Haye chez le même éditeur. Elle est augmentée d'une série de brèves études qui viennent s'intercaler entre le « Mémoire » et la table. Dans son « Avis au lecteur », Misson les présente ainsi : « Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de m'étendre beaucoup, pour rendre compte au lecteur des diverses petites pièces qu'il trouvera à la fin du troisième volume. La vérité est que le premier but a été de donner au volume une grosseur à peu près égale à celle des deux autres : mais je ne laisse pas d'être persuadé que ces mélanges de choses qui ont toutes du rapport avec quelques-unes de celles qui sont mentionnées dans le corps de l'ouvrage et qui servent à les confirmer et à les éclaircir, seront aussi agréablement reçues qu'aucune autre. » La quatrième de ces pièces est l'« Histoire abrégée de la fameuse Escalade de Genève ».

⁷ Bénigne Mussard, réfugié de l'Edit de Nantes, avait perdu tous ses biens à Montpellier, et ne recevait qu'un modeste traitement de professeur honoraire. On comprend mieux, d'après les précisions de Misson, pourquoi il ne pouvait se consacrer entièrement à sa chaire. Cf. Ch. BORGEAUD, *op. cit.*, p. 390.

⁸ Il avait d'ailleurs conservé des relations à Genève. Dans une dédicace manuscrite de son *Théâtre sacré des Cévennes*, il recommande à son correspondant de le communiquer « aux personnes de la connaissance de M. Misson, particulièrement à Genève », ajoute-t-il en note. BPU, Ba 1751 Rés.

⁹ La Bible de Saint-Pierre.

¹⁰ Nous ne l'avons trouvée ni en Suisse, ni en Hollande. Elle existe à la Bibliothèque nationale à Paris.

PORTRAICT DES ESCHELLES.

- A. Première Eschelle à 4. Eschellós, cõme les autres.
- B. Rouës de boys d'une piece couuerte de drabs, en la premiere Eschellé.
- C. Eschelle du milieu.
- D. Barreau de fer soustenant l'eschelle de dessus, & traufferant pour Eschellon celle de dessous.
- E. Barres de boys traufferes par lediët Barreau, & appuyants contre la muraille pour fortifier leseschelles.
- F. Eschelle derniere, de dessous avec pointes de fer.

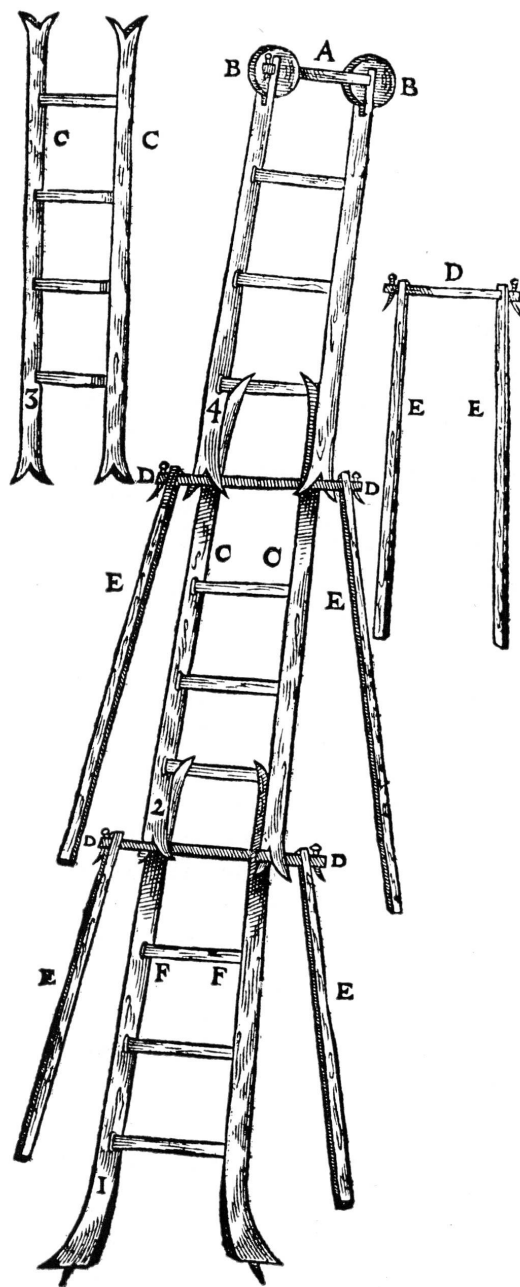


Fig. 54. — Gravure de 1603

Une note marginale renvoie à la page de la Lettre 37 où Misson avait brièvement mentionné l'entreprise du Duc en parlant de l' Arsenal : « On y garde les fameuses Echelles que les Savoyards dressèrent contre les murailles de la ville, lorsqu'ils entreprirent l'Escalade dont vous savez l'histoire. On conserve aussi, avec ces Echelles, le pétard tout chargé qui manqua le coup auquel on l'avait destiné pour la Porte Neuve : et ces pièces sont à Genève d'agréables mémoriaux de sa délivrance. La fête s'en est toujours solennisée par des actions de grâce et par des sermons extraordinaires, qui sont ce jour-là [en marge :] le 22-23 décembre ; comme aussi par de petits festins, ou plutôt par la jonction des repas de la plupart des familles, selon les diverses liaisons qu'elles ont ensemble. Les principaux articles de cette histoire sont compris dans une chanson qui fut faite

alors : et jamais on ne se sépare dans ces petites assemblées sans avoir chanté la chanson. Cela est devenu comme essentiel à la commune réjouissance.» Voilà des souvenirs pris sur le vif, car Misson a dû assister en décembre 1675, comme étudiant entré à l'Académie en octobre, à la célébration de l'Escalade. Mais au début de juillet 1688, lorsqu'il est à Genève, il ne juge pas nécessaire de revenir sur l'Escalade qui est connue de son correspondant anglais ¹¹, « comme j'ai évité le plus qu'il m'a été possible dans ce que j'ai écrit, les digressions qui m'auraient jetté dans l'écart et dans la longueur... » Cependant dans la nouvelle édition augmentée, « ... puisque se présente aujourd'hui, ajoute-t-il à propos de la 3^e, ... de remplir ce volume de quelques Additions, je crois pouvoir donner celle-ci avec une assez juste espérance qu'elle ne sera pas la moins bien reçue. »

Le récit de Misson est basé sur celui de Spon ¹². Il en adopte l'ordonnance et le résumé. Certaines phrases sont presque identiques, bien que l'auteur ne cite pas ses références. Néanmoins, dans ses notes marginales, il discute certaines assertions de Mézeray ¹³, préférant « s'en rapporter à l'histoire qui fut

Tom. 3 Pag 535.

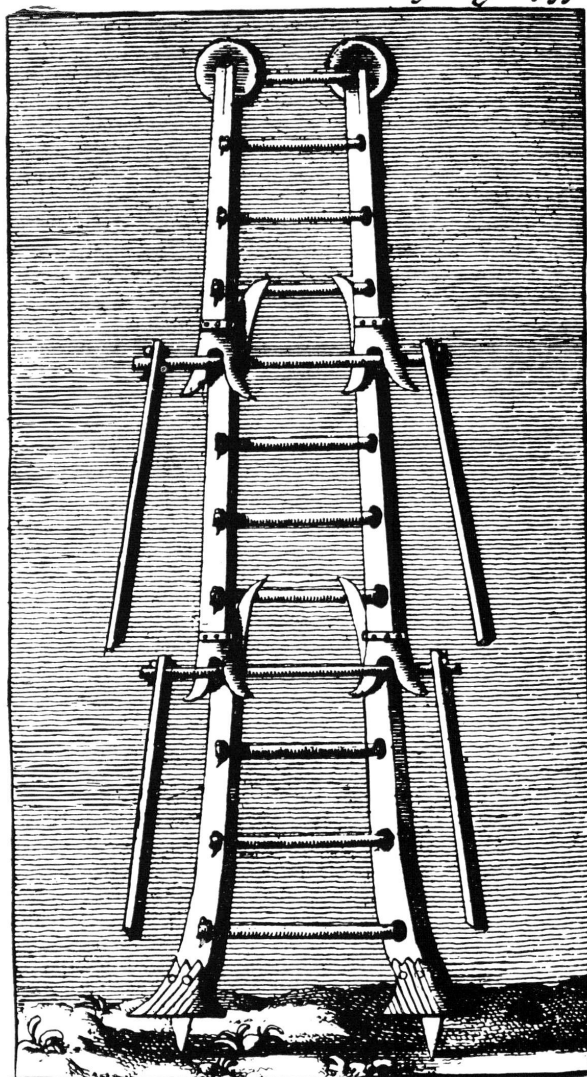


Fig. 55. — Planche de l'édition de 1868
(Bibliothèque Nationale, Paris)

¹¹ Les dates des Lettres ne doivent pas être fictives. A Strasbourg, où il est à la fin de juillet, il écrit peu de temps après : « Quelques raisons particulières nous ayant obligés de partir de Strasbourg pour nous rendre au plus tôt à Bruxelles »... C'est probablement la nouvelle de la mort du duc d'Ormond, survenue le 21 juillet, qu'il venait d'apprendre.

¹² *Histoire de la Ville et de l'Etat de Genève.*

¹³ *Abrégé chronologique de l'Histoire de France.*

imprimée quelques jours après à Genève », preuve qu'il a eu en mains le *Vray Discours* et qu'il en connaît la valeur. Il a également utilisé la tradition orale, puisée aux meilleures sources, puisqu'il était en relations avec des personnes touchant de près au Conseil. Dans une note marginale, il mentionne ainsi, en suivant Spon, les noms des officiers savoyards qui firent une ronde dans la ville : « Sonas, Attignac et six autres. Ces deux premiers furent du malheureux nombre des pendus ; et c'est d'eux de qui on a su cette particularité ». Spon ignore ce dernier détail. M. P.-F. Geisendorf, qui a attiré l'attention sur le procès des condamnés dont les pièces ont disparu¹⁴, ne connaissait pas ce point qui n'est mentionné dans aucune des sources de l'époque. Il paraît d'ailleurs assez logique, mais Misson ne l'écrirait pas s'il ne l'avait « appris par de bons témoignages »¹⁵. Du reste, il est sans prétention : « Mon dessein n'ayant été ici que de réciter simplement l'aventure », écrit-il en terminant, avant de donner le texte du monument de Saint-Gervais, « j'ajouterai seulement l'épithète des dix-sept champions qui moururent en défendant leur patrie... et une petite description des échelles ».

Vis-à-vis de cette description figure une planche représentant une des triples échelles. En la comparant avec celles qu'a publiées M. Dumur, on remarque davantage au premier abord les différences que les analogies. Il semble qu'il s'agisse d'un autre type, mais Misson ne mentionne pas son modèle. « On peut juger, dit-il simplement, par le dessin que je donne ici des échelles, qu'on n'avait rien oublié pour les bien construire. » Les traits que le graveur semble avoir accusés plus particulièrement sont les ferrures et les gorges très arrondies des enfourchements. Elles font en quelque sorte saillie comme si on les avait appliquées sur commande. Elles ne figurent pas sur la gravure de 1603, mais correspondent bien à la description du *Vray Discours* qui insiste sur cette particularité : « Tous les autres bouts des dites pièces d'échelle avaient un enfourchement garni de fer, finissant le dit enfourchement en demi-rond, afin que tant plus facilement les bouts d'embas des plus hautes pièces vinssent à s'emboîter et se reposer sur les deux extrémités du plus haut échelon des plus basses, lequel haut échelon pour cette cause se forjetait trois ou quatre pouces au dehors de chaque bras, afin de recevoir le dit enfourchement... » Dans son commentaire, Misson répète : « Les extrémités fourchues étaient renforcées de fer, et le creux de l'enfourchement était un peu arrondi, afin qu'il s'emboîtât mieux. » Mais il n'a pas saisi le sens de la fin de la phrase, car il n'aurait sans doute pas laissé son graveur, qu'il avait soigneusement documenté, commettre certaines erreurs. Bien qu'il ne le dise pas, Misson possédait aussi la gravure de 1603, jointe probablement à son exemplaire genevois du *Vray Discours*. « Les roues qui sont en haut, écrit-il, attachées et mouvantes comme des poulies, servaient à faire monter et couler aisément

¹⁴ *L'Escalade de Genève, op. cit.*, p. 188.

¹⁵ Il a soin de mentionner : « cependant le Sénat de Genève fit prompte et bonne justice (non sans délibération) aux treize prisonniers... »

l'échelle : et pour faire moins de bruit ces roues étaient garnies de feutres. » C'est dans la légende de la gravure qu'il a pris ce détail. De même le barreau de fer qui « faisait le quatrième échelon de chaque échelle : il le traversait par le haut et soutenait celle qu'on élevait au-dessus ». Et les « deux pointes de fer qui entraient dans la terre pour empêcher l'échelle de glisser ». Les termes mêmes sont identiques, moulés seulement dans le style souple de Misson.

M. Dumur a relevé les erreurs du dessin de 1603. « Sur le montant gauche de l'échelle, dit-il, l'auteur a si bien confondu les pieds et les têtes fourchus des tronçons qu'il les a emboîtés à l'envers. Les poulies sont, elles aussi, dessinées à rebours... » En effet, les pieds du tronçon supérieur « embrassent » les têtes inférieures, ce qui est l'inverse dans les emboîtages ordinaires ; mais le *Vray Discours* ne précise-t-il pas : « lequel haut échelon... forjetait trois ou quatre pouces au dehors de chaque bras, afin de recevoir le dit enfourchement » ? Il semble bien que le dessinateur de 1603 ait voulu représenter cette particularité. Il a cependant fort mal tracé ces emboîtages, surtout ceux du montant gauche.

Sur la gravure publiée par Misson, c'est le montant droit qui présente des erreurs qui frappent à première vue. Si on l'examine en transparence, la copie ressort clairement. Le graveur ne s'est pas donné la peine de « renverser » le dessin qu'il avait sous les yeux. Il apparaît donc retourné sur l'estampe¹⁶. Les « béquilles » destinées à appuyer les montants contre le rempart sont l'exacte reproduction de celles de 1603. Mais on s'est efforcé de corriger les erreurs. Ainsi les deux poulies ont été redressées et le tracé du montant gauche, si défectueux, a été modifié¹⁷. Mais là, l'artiste de 1698 n'a pas été plus heureux que son devancier de 1603. Son montant droit est dessiné d'une manière encore plus malhabile en voulant être plus correcte. Si bien que les montants inférieurs gauches des tronçons s'emboîtent à l'extérieur de ceux qui les supportent, tandis qu'à droite, ils figurent à l'intérieur. Il aurait fallu encore plus de hardiesse que celle de Bruneaulieu pour grimper sur pareil agencement !

La Bibliothèque de Genève possède depuis peu un dessin au lavis représentant une vue de la ville au lendemain de l'Escalade. Sous les remparts, contre lesquels sont dressées deux échelles, figure à droite, au premier plan, une troisième qu'examinent trois personnages en se montrant du geste les points que l'on doit remarquer, les gorges et les ferrures précisément. « La forme particulière des échelles paraît avoir vivement frappé l'artiste et elles constituent visiblement l'objet principal de sa composition », écrit M. Dumur¹⁸, estimant que le dessinateur a sans doute disposé du « Portrait » de 1603. Une comparaison avec la planche de Misson nous donne à penser

¹⁶ L'édition de 1717 présente une planche nouvelle qui est une copie de la précédente, mais celle de 1743 a été « retournée » encore une fois, si bien qu'elle correspond au dessin de 1603.

¹⁷ Le cuivre de 1698 a été retouché pour l'édition de 1702 : on a essayé de donner plus de relief aux deux poulies et au montant supérieur gauche.

¹⁸ Dumur, *op. cit.*, p. 441, s.



Fig. 56. — Dessin au lavis acquis récemment par la BPU (fragment)

ne serait pas impossible de lire : *Mulder*. S'agirait-il du graveur Joseph Mulder¹⁹ qui, à la fin du XVII^e siècle, illustra de nombreuses publications hollandaises ?²⁰ La comparaison des planches du *Nouveau Voyage d'Italie* avec l'œuvre gravé de Mulder ne nous permet pas de l'affirmer, bien que certains traits, sa signature en particulier, ne le démentiraient pas et qu'il fut en Hollande, à l'époque de la parution de l'ou-

¹⁹ Cette suggestion nous a été fournie par M. Roelofs, de la Bibliothèque royale de La Haye. L'initiale du prénom serait alors celle de sa traduction italienne.

²⁰ Cf. THIEME und BECKER. *Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler*, XXV, p. 258.

que c'est cette dernière représentation qui lui a servi de modèle. Il y a une concordance parfaite entre les deux pièces dans tous les détails. Le « retournement » même de l'estampe de 1698 est reproduit fidèlement sur le dessin au lavis, ce qui permet d'établir qu'il est bien la copie de la gravure et non le modèle. On peut en tirer deux hypothèses : il faut, semble-t-il, reculer à la fin du XVII^e siècle la date de ce dessin et il est permis de se demander si ces deux pièces ne sont pas l'œuvre d'un même auteur.

Le dessin au lavis est signé. Une première lecture donne : « G. Milder f ». M. Dumur rattache l'artiste à la dynastie des Milder d'Anvers. Il trouve d'ailleurs que cette composition, par sa présentation, ses caractères d'ordre pictural et le costume des personnages, laisse entrevoir une origine flamande. Cette origine, des Pays-Bas tout au moins, paraît renforcée par la connaissance du modèle paru à La Haye. Un deuxième examen de la signature révèle que le *i* du nom n'est pas surmonté d'un point et qu'il

vrage de Misson, un artiste spécialisé dans l'illustration de publications analogues.

M. Dumur se demande pourquoi la construction des échelles du Musée diffère du « Portraict » de 1603. Et il verse cette pièce au dossier du « procès des échelles » de la salle des armures. Maximilien Misson vient confirmer son doute, lui qui, avec le *Vray Discours*, termine sa description par cette remarque : « Et le tout était couvert d'une couleur noire, pour être moins facilement aperçu. » N'avait-il pas écrit auparavant en mentionnant l'Arsenal : « On y garde les fameuses échelles... » et dans son Avertissement au lecteur : « Je parle naïvement, selon ce que j'ai vu... »?



